

Composite du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Période de dix ans terminée le 31 décembre 2019

Exercice terminé le 31 décembre	Rendement brut complet ¹ %	Rendement net %	Rendement de l'indice de référence %	ET composite 3 ans ² %	ET de l'indice de référence 3 ans ² %	AG de la Composite ³ (en millions de \$ CA)	AG de la Société ³ (en millions de \$ CA)
2019	12,02	11,89	11,54	3,76	3,98	6 266,3	18 536,7
2018	2,05	1,92	0,94	4,05	4,15	5 744,6	16 901,6
2017	8,36	8,23	7,27	5,48	5,75	5 780,2	16 645,4
2016	6,28	6,14	5,06	5,20	5,50	5 484,1	15 706,5
2015	8,40	8,23	7,45	5,26	5,63	5 320,1	13 164,0
2014	12,54	12,37	11,55	3,72	3,92	5 056,7	12 219,7
2013	12,57	12,41	12,09	4,12	4,37	4 654,4	10 652,2
2012	8,54	8,40	7,82	4,35	4,56	4 285,3	9 707,6
2011	3,66	3,50	2,88	6,71	7,13	4 022,8	9 081,3
2010	9,31	9,16	9,13	10,29	10,58	3 951,6	8 900,9

¹ Renseignements supplémentaires

² ET désigne l'écart-type

³ AG désigne les actifs gérés

Description du composite

Le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) regroupe tous les portefeuilles gérés par Vestcor Inc. (Vestcor) en son nom conformément aux buts et aux objectifs de gestion des risques de ce régime de retraite. Le composite du RPENB inclut des catégories d'actifs d'actions publiques, à revenu fixe, indexés sur l'inflation, de rendement absolu, immobiliers, en infrastructure, et d'actions des sociétés privées.

Date de création du composite

Le composite du RPENB a été créé le 1^{er} juillet 2014, après la conversion de la *Loi sur la pension de retraite des enseignants* (LPRE) au Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) en vertu de la *Loi sur le régime de pension des enseignants*. Avant le 1^{er} avril 2014, la caisse de retraite associée à la LPRE était incluse dans le composite des Caisses de retraite.

Le composite du RPENB fut créé pour des fins de déclaration au conseil des fiduciaires du RPENB.

Vestcor a joué le rôle de gestionnaire de placements de ce régime depuis le 31 mars 1996. Les résultats du composite du RPENB sont présentés sur une base civile.

Composite du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Période de dix ans terminée le 31 décembre 2019

Description de la Société

Vestcor a été constituée en société en application de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, promulguée le 11 mars 1996, puis elle a été prorogée le 1^{er} octobre 2016 et fait l'objet d'une fusion le 1^{er} janvier 2018 en vertu de la *Loi sur Vestcor*. Vestcor fournit des services de gestion des placements et de conseil en investissement essentiellement auprès de caisses de retraite, de fiducies et de fonds de dotation.

Les fonds de composite sont investis dans des fonds à fiducie à participation unitaire, des comptes séparés et des sociétés en commandite créés par Vestcor pour faciliter la gestion des placements et l'administration des actifs collectives. Les fonds gérés par Vestcor sont investis conformément à la politique de placement de chaque composite.

Une liste descriptive complète des composites de la Société sera fournie sur demande.

Déclaration de conformité

Vestcor déclare qu'elle se conforme aux normes Global Investment Performance Standards (GIPS[®]) selon lesquelles ce rapport a justement été préparé. Vestcor a fait l'objet d'une vérification indépendante pour les périodes allant du 1^{er} décembre 1996 au 31 décembre 2019. Les rapports de vérification sont accessibles sur demande.

La vérification a pour objet de déterminer si la Société respecte toutes les exigences des normes GIPS[®] pour la construction des composites et si ses politiques et procédures sont conçues de manière à calculer et à présenter les rendements conformément à ces normes. Elle ne garantit pas l'exactitude de la présentation de composites donnés.

Méthode de calcul

Les rendements des composites ont été calculés en dollars canadiens selon la méthode du rendement global sur une base quotidienne. Les rendements quotidiens sont liés de manière géométrique afin de calculer les rendements périodiques. Les rendements incluent les dividendes, déduction faite des retenues d'impôt, des intérêts ainsi que des profits et pertes réalisés et non réalisés au dernier jour ouvrable de la période sujette à la déclaration.

Les rendements sur une base brute complète sont présentés après déduction de tous les coûts de transaction, mais avant déduction des frais de gestion des placements et des droits de garde.

En vertu des dispositions de ses accords de gestion des placements, Vestcor facture ses services de gestion des placements selon le principe du recouvrement des coûts, au prorata de ses clients par rapport à leur part des actifs gérés totaux de Vestcor. Les rendements présentés sur une base nette sont présentés après déduction de toutes les dépenses facturées pour la gestion des composites, y compris les coûts de transaction, les droits de garde et les frais de gestion des placements.

Composite du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Période de dix ans terminée le 31 décembre 2019

Le rendement du composite présenté dans ce tableau n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les lecteurs doivent également prendre note que des résultats différents peuvent être obtenus avec d'autres méthodes de calcul du rendement et que ces résultats, pour des comptes particuliers et des périodes différentes, peuvent différer des rendements présentés pour le composite. Lorsqu'on compare les résultats de placement, il convient de tenir compte des circonstances qualitatives et de ne faire intervenir que des portefeuilles dont les objectifs sont généralement similaires.

En ce qui concerne le calcul et la présentation des rendements, Vestcor ne connaît aucun cas de non-conformité aux lois et aux règlements de provinces ou de territoires du Canada dans lesquels elle mène des activités.

Des renseignements supplémentaires concernant les politiques et procédures de Vestcor en matière d'évaluation des portefeuilles, de calcul et de présentation des résultats du composite et de préparation des présentations sur la conformité peuvent être obtenus sur demande.

Nombre de portefeuilles et dispersion interne

La mesure de la dispersion interne et le nombre de portefeuilles ne sont pas présentés étant donné que la caisse du RPENB constitue le seul portefeuille du composite.

Écart-type ex-post annualisé sur trois ans

L'écart-type ex-post annualisé sur trois ans mesure la variabilité des rendements quotidiens du composite et de l'indice de référence, agrégés sur une base mensuelle, sur les 36 mois précédents.

Sous-conseillers

Vestcor a conclu des ententes permettant à des sous-conseillers de gérer certains actifs. Les taux de rendement des actifs gérés par les sous-conseillers sont inclus dans la présentation du composite de Vestcor, cette dernière ayant tout pouvoir pour choisir les sous-conseillers et y recourir.

Instruments dérivés et positions vendeur

Les contrats à terme standardisés, les contrats de change à terme, les options standardisées et hors cote, des swaps ainsi que les positions vendeur sont utilisés dans le cadre des activités de gestion de placements de Vestcor.

Ces instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment pour :

- simuler l'exposition à un indice du marché donné, mais avec des coûts de transaction plus bas;
- améliorer les rendements;
- modifier les caractéristiques des flux de trésorerie d'un placement;
- assurer une couverture contre les pertes éventuelles découlant des variations des taux de change ou des cours des actions.

Composite du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Période de dix ans terminée le 31 décembre 2019

En utilisant des instruments dérivés comme ceux décrits ci-dessus, Vestcor a fixé des critères, des politiques et des procédures d'investissement concernant leur portée et leur utilisation pour gérer les rendements de manière à atténuer les risques de marché tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix.

Description de l'indice de référence

L'indice de référence mixte du RPENB est calculé quotidiennement à l'aide d'un ensemble d'indices de référence des catégories d'actifs, selon les premières pondérations quotidiennes pour les catégories d'actifs respectives. Les rendements de l'indice de référence ont été calculés au 31 décembre 2019 selon les indices et pondérations suivants :

Indice	Pondération (%)
Indice composé rendement global S&P/TSX	6,54
Indice de rendement global des titres à faible capitalisation S&P/TSX	1,03
Indice de rendement global MSCI Canada faible volatilité, brut	5,02
Indice de rendement global S&P 500 en \$ CA	7,31
Indice de rendement global MSCI États-Unis faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	6,31
Indice de rendement global MSCI EAEO en \$ CA, net	7,86
Indice de rendement global MSCI EAEO faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	6,33
Indice de rendement global MSCI marchés émergents faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	4,00
Indice de rendement global FTSE-NAREIT global des actions FPI en \$ CA	0,62
Indice de rendement global plafonné FPI S&P/TSX	0,25
Rendement réel à 4 % *	9,42
Indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada	15,65
Indice obligataire toutes les sociétés FTSE Canada	15,67
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	4,97
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	8,35
Taux des prêts à vue canadiens à un jour	0,63
Non applicable	0,04

* Le taux d'inflation est défini comme étant le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada.

Le 1^{er} octobre 2014, les indices à volatilité minimum ont remplacé les indices de capitalisation boursière pour les fonds d'actions publiques à faible volatilité du Canada, des États-Unis et EAEO.

En juillet 2018, le FTSE Russell a annoncé le changement d'image de l'indice FTSE TMX Canada à l'indice FTSE Canada.